

NOTE AUX REDACTIONS

Amélie de Montchalin, Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques
se rendra en Moselle à Fameck le jeudi 17 septembre

Déplacement sur le thème de l'égalité des chances : du lycée à la fonction publique

Le Président de la République l'a rappelé lors de son déplacement à Clermont-Ferrand, « *l'égalité des chances n'est pas encore effective dans notre République* ». Les élèves les plus talentueux et méritants, quelles que soient leurs origines familiales, sociales et culturelles doivent trouver leur place aux plus hautes fonctions de l'État.

Le fil rouge du plan de relance c'est l'investissement massif dans la jeunesse de notre pays. Amélie de Montchalin, Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques le rappellera lors de sa venue au **lycée St-Exupéry de Fameck** où elle échangera avec les élèves bénéficiant du programme **Convention Éducation Prioritaire (CEP)**. Programme mis en place par l'Institut d'Études Politiques de Paris permettant à des élèves issus de lycées en zone prioritaire d'intégrer cette école. Elle échangera également avec **d'anciens élèves actuellement en poste dans la fonction publique**.

Amélie de Montchalin insistera sur l'importance des dispositifs d'égalité des chances et d'accompagnement et sur leur nécessaire évolution pour que chacun ait accès aux concours de la fonction publique.

Déroulé prévisionnel :

Séquence égalité des chances au lycée St Exupéry

15h40 Arrivée de Mme Amélie de MONTCHALIN au lycée St Exupéry de Fameck

Présentation du programme CEP de l'IEP de Paris

Rencontre avec les élèves bénéficiant du programme CEP de l'IEP de Paris

Rencontre avec d'anciens élèves en poste dans la fonction publique et les membres de l'association « de la Moselle aux grandes écoles »

Suivi d'un micro tendu

Lieu : 11 avenue Saint Exupéry, 57290 Fameck

Ouvert à la presse

Accréditation obligatoire auprès de la préfecture de la Moselle via l'adresse mail suivante : pref-communication@moselle.gouv.fr

Port du masque obligatoire